CONSEIL DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE HUISSEAU SUR COSSON DU 17 juin 2021

Présentation des membres du conseil :
Madame Laure PINSON, directrice école élémentaire,
Madame Pauline GENDRIER, qui complète le service de Mme PINSON, absente excusée remplacée par Mme CAMARENA Laure absente excusée,
Madame Karine VISOMBLAIN,
Madame Caroline LANOUE- BERGERON, absente excusée, remplacée par Mr EUGENE Erik,
Monsieur Eric HENAULT,
Monsieur Hervé BIDAULT,
Monsieur Yves ABBAS, psychologue scolaire, absent excusé,
Monsieur Philippe MAUCLAIR, maître E du RASED, absent excusé.

Les élus :
Madame Claire CAILLON, adjointe, chargée des affaires scolaires.
Monsieur le MAIRE, Joël DEBUIGNE,

Les parents élus :
Mme NOGRETTE Chrystelle, Mme VAILLANT Julie (absente excusée), Mme GUILLON Alexandrine, Mme JANVIER Cécile, Mme LAGNEAU Maud

Les suppléants : Mme VANESSE Ascension (absente excusée), Mr LEBLED Sébastien (absent excusé), Mme VITINGER Sandra

Inspecteur de l'Education Nationale :
Monsieur BAGOT, absent excusé.

Déléguée départementale de l'éducation nationale :
Madame CHEVALIER (absente)

Présidente de séance : Madame PINSON
Secrétaires de séance : Mr BIDAULT et Mr HENAULT
Mme JANVIER Cécile

La séance est ouverte à 18 heures.

I- Adoption des PV des Conseils d'écoles du 16/02/2021 et du 10/05/2021
Vote à l'unanimité : **OUI**

II– Vie scolaire :
Fonctionnement de l'école lié à la crise du COVID-19 :
Le protocole sanitaire appliqué à l'école est sensiblement le même que celui qui était en place et avait été expliqué lors du Conseil d'école du 16/02/2021.
La « foire aux questions » publiée par le Ministère de l'Education Nationale le 28/05/2021 donne certaines précisions sur les mesures applicables. En particulier :
Quelles sont les règles de brassage à appliquer ?
La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveaux) est requise. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents. Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée.

Les élèves pourront-ils partager le matériel scolaire et accéder aux jeux, bancs et espaces collectifs extérieurs ?
L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe, d'un même groupe de classes ou d'un même niveau (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise **à l'intérieur** des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets n'ont pas été utilisés durant 24 h)

Tracer – Tester – Isoler
Les règles de contact-tracing en milieu scolaire ont été significativement renforcées depuis début février en lien avec les autorités sanitaires. Elles ont de nouveau été renforcées au moment de la reprise des cours en présence à compter du 26 avril. Depuis le 26 avril et sur l'ensemble du territoire métropolitain, la survenue d'un cas confirmé parmi les élèves entraîne systématiquement la fermeture de la classe à laquelle appartient l'élève pour une durée de 7 jours. Cette règle s'applique pour tout élève déclaré cas positif par ses responsables légaux à compter de la reprise des cours en présentiel.

Les élèves cas positifs sont isolés pour une durée minimale de 10 jours (pour les cas symptomatiques à partir de la date des premiers symptômes ; pour les cas asymptomatiques à partir de la date du prélèvement). Tous les autres élèves de la classe seront considérés comme contact à risque et les mesures décrites ci-dessous pour les contacts à risque leur sont applicables. En particulier, à l'issue de la période de fermeture, les responsables légaux des élèves de plus de 6 ans devront attester sur l'honneur de la réalisation d'un test par l'élève et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire de l'élève sera maintenue jusqu'à la production de cette attestation ou à défaut pour une durée maximale de 14 jours.

Les cours d'éducation physique et sportive (EPS) ont-ils lieu ?
Les cours d'EPS sont organisés dans le respect des gestes barrières. Depuis le lundi 3 mai, la pratique en intérieur est de nouveau autorisée sur l'ensemble du territoire. Toutefois les activités physiques en extérieur ainsi que les activités « de basse intensité » en intérieur permettant le port du masque dans les gymnases sont à privilégier.
A compter du 9 juin, les activités physiques et sportives qui, par leur nature, ne permettent pas le respect de la distanciation (par exemple les sports de contact) seront autorisées en extérieur pour les élèves d'un même groupe classe.
A compter du 30 juin, ces activités seront également autorisées en intérieur pour les élèves d'un même groupe classe.
Les gymnases des collectivités utilisés pour l'EPS sont-ils ouverts ? Oui, les gymnases des collectivités territoriales peuvent être utilisés pour la pratique des activités physiques et sportives sur le temps scolaire.

Équipe pédagogique pour la rentrée 2021 :
A ce jour, il n'y a pas de changement de l'équipe pédagogique dans notre école.
Les enseignants actuellement présents seront normalement les mêmes à la rentrée de septembre 2021.

Mme PINSON exercera à temps partiel dans sa classe : un jour par semaine, elle assurera la direction de l'école, un autre jour, elle sera absente, 2 jours consécutifs, elle sera en classe devant les élèves. C'est Mme GENDRIER qui assurera le complément de service de Mme PINSON, c'est à dire qu'elle prendra en charge la classe lorsque Mme PINSON assurera exclusivement la direction ou sera sur sa journée non travaillée.

Effectif prévu :
L'effectif prévu à ce jour pour la rentrée 2021 est de 104 élèves mais il peut encore varier car il peut y avoir des inscriptions ou des départs d'ici la rentrée scolaire.
3 nouveaux élèves sont inscrits.
Les effectifs attendus par niveaux sont les suivants :
CP : 15
CE1 : 19
CE2 : 16
CM1 : 33
CM2 : 21
La répartition des élèves dans les classes ne sera communiquée qu'à la rentrée en raison des éventuels départs ou arrivées d'élèves pendant l'été qui modifieraient les effectifs et, à fortiori, la répartition.

Les sorties et voyages scolaires :
Le projet « Cirque » des CE1/CE2 de Mme VISOMBLAIN a pu reprendre en mai et juin grâce aux assouplissements du protocole sanitaire. Ainsi, cette classe a pu se rendre par 3 fois à l'école du cirque de Blois où les enfants ont participé, dans le respect du protocole sanitaire, à des ateliers d'initiation aux arts du cirque le 20/05, 27/05 et 7/06.
Mme VISOMBLAIN remercie les parents qui ont pu accompagner la classe lors de ces sorties ainsi que les intervenants de l'école du cirque pour la qualité des activités proposées aux enfants. Remerciements également à la FEH pour l'aide apportée au financement.
Coût : 79,95 € par élève financés par : Coopérative scolaire 25 € par élève, FEH 12 € par élève, Parents 42,95 € par enfant.

La piscine ayant été de nouveau accessible aux scolaires à partir de mai 2021, les élèves des classes de CP, CE1/CE2 et CE2 peuvent bénéficier de séances de natation à la piscine de Saint Laurent depuis le 28/05 dernier.
Ainsi les classes de CP et CE2 y vont chaque lundi après-midi (5 fois) et les CE1/CE2 le vendredi après-midi (7 ou 8 fois) jusqu'au 2/07/2021.
Mme PINSON et l'équipe enseignante remercient la Mairie pour le financement des cars et des entrées à la piscine. Remerciements également aux parents qui ont accepté d'accompagner les classes : Mr et Mme DIDULÉ, Mme JOLIVEAU, Mr FRADIN, Mr MACHEFER, Mme COUDERC, Mr TARANNE Damien, Mr TARANNE Nicolas, Mr et Mme HABERT, Mme LELOUP, Mr PION, Mme GIROUD, Mr BOURREAU, Mme MARSAIS.
Mme PINSON demande à la Mairie si le financement des cycles de piscine est également prévu pour la prochaine année scolaire.
Réponse de Mme CAILLON : le financement est maintenu pour 24 séances.

Mr BIDAULT fera une sortie avec sa classe de CM2 à Chambord le 25 juin : aller à pied, pique-nique, retour en car (même car que celui revenant de la piscine avec la classe de CE1/CE2).

Coopérative scolaire

Mr Bidault, gestionnaire de la Coopérative scolaire fait un point sur la coopérative : peu de dépenses en raison de la crise sanitaire mais peu d'entrées aussi.

Cependant, les photos scolaires ont pu être faites dans le respect du protocole sanitaire le lundi 17/05 par notre nouveau photographe : Philippe Black. La vente se fait en ligne avec accès direct des parents au site via des codes personnels pour chaque élève. La boutique en ligne fermera le 18/06/2021 et la livraison par le photographe se fera dans la semaine suivante en principe.

La fête de l'Ecole

Elle a également dû être annulée en raison de la crise du Coronavirus.

Cependant la remise des dictionnaires ou calculatrices scientifiques (préconisées au collège de Bracieux) aux élèves de CM2 sera effectuée par Mr le Maire et son adjointe chargée des affaires scolaires, Mme CAILLON, dans la classe de CM2 vendredi 2 juillet après-midi.

Mme PINSON et Mr BIDAULT remercient la Mairie d'avoir fait en sorte de maintenir cette remise traditionnelle de récompenses aux élèves partant au collège.

Projet d'Ecole : le projet d'école 2020/2021 élaboré par l'équipe enseignante a été validé par notre Inspecteur le 25/05/2021.

Bilans et diagnostics

Bilan année scolaire > Au niveau de la vie de l'école et de la communauté éducative	Impossibilité de se lancer dans des projets de classe en raison des règles sanitaires strictes annulation des séances de natation (piscines fermées). Sorties prévues annulées ou reportées sans certitude. Récréations sans cohésion entre les classes en raison de l'interdiction de brassage (particulièrement pour les classes à double-niveau), absence de jeux dans la cour (ballons, cordes à sauter, etc... interdits) Absence de vie d'école : conseil d'élèves annulés en raison de l'interdiction de brassage.
Bilan année scolaire > Au niveau du personnel enseignant et éducatif	Temps d'enseignement réduit en raison des gestes barrières à faire respecter (lavage des mains) Difficulté de communiquer avec les enfants en raison du port du masque (on n'entend pas, on fait répéter, on ne communique plus par le visage, problème de phonologie au CP...) Surveillance obligatoire de chaque enseignant à chaque récréation (impossibilité de corriger, de téléphoner aux partenaires de l'école , relever les mails, aller aux toilettes...)
Bilan année scolaire > Au niveau des élèves et de leurs résultats	Evaluations nationales début CP : 3/19 élèves "à besoin" en français, 4 "fragiles" Evaluations nationales début CP : 2/19 élèves "à besoin" en maths (reproduire un assemblage) Evaluations nationales début CE1 : 1/15 élève en "à besoin" en français, 3 "fragiles" Evaluations nationales début CE1 : 10/15 élèves "à besoin" en maths (soustraire), 3 "fragiles" (reproduire un assemblage) Evaluations nationales début 6ème : 3/21 élèves "fragiles" en orthographe, 1 "insuffisant" en grammaire Evaluations nationales début 6ème : 4/21 élèves "fragiles" en maths (nombres et calculs, grandeurs et mesures)
Diagnostic au regard du bilan : cibles à atteindre > français	Améliorer la fluence en lecture à voix haute Améliorer la compréhension lus de façon autonome
Diagnostic au regard du bilan : cibles à atteindre > mathématiques	Améliorer le calcul mental (calcul réfléchi) de la soustraction (calcul en ligne) Améliorer les réussites des "cycle 3" en grandeurs et mesures
Diagnostic au regard du bilan : cibles à atteindre > respecter autrui	Suite au confinement, travailler sur la cohésion de classe et sur l'esprit collectif, particulièrement en CP où on constate des comportements très individualistes

Axes

Axe 1.2 - Assurer l'acquisition des fondamentaux

Choix d'un objectif général	Axe 1.2 - Assurer l'acquisition des fondamentaux
Indicateur retenus	résultats des évaluations nationales CP, CE1 et 6ème résultats des évaluations dans chaque classe
Cibles à atteindre	Améliorer la fluence lors de la lecture à voix haute Améliorer les compétences des élèves sur la technique opératoire de la soustraction améliorer les compétences en grandeurs et mesures
Choix d'un objectif opérationnels	Axe 1.2.3 - Lire
Choix d'un cadre de l'action	Axe 1.2.3.2 - Décoder et augmenter sa fluidité
Nom et description de l'action	Défi de lecture à voix haute dans toutes les classes
Cette action s'inscrit dans	le PEAC
Classes concernées	Toutes
Evaluation de l'action en fin d'année	

Axe 2.2 - SECURISER LE DEVELOPPEMENT ET L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

Choix d'un objectif général	Axe 2.2 - SECURISER LE DEVELOPPEMENT ET L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT
Indicateur retenus	Attitude très individualiste des enfants en classe et dans la cour
Cibles à atteindre	Devenir autonome face à la tâche en respectant les autres Se sentir concerné par les consignes collectives Diminution des conflits entre enfants
Choix d'un objectif opérationnels	Axe 2.2.2 - Développer l'attention et la concentration
Choix d'un cadre de l'action	Axe 2.2.2.4 - Renforcer l'autonomie
Nom et description de l'action	Mise en place de tuteurs dans les classes (entre pairs) et de médiateurs (dans la cour) pour limiter les interventions des enseignants et favoriser l'autonomie.
Cette action s'inscrit dans	le Parcours citoyen
Classes concernées	Toutes
Evaluation de l'action en fin d'année	

Axe 3.1 - INSTALLER UN CLIMAT SCOLAIRE PROPICE A L'APPRENTISSAGE

Choix d'un objectif général	Axe 3.1 - INSTALLER UN CLIMAT SCOLAIRE PROPICE A L'APPRENTISSAGE
Indicateur retenus	Mal-être des élèves dans le contexte de la pandémie Dégradation de la vie de l'écolier
Cibles à atteindre	Amélioration du bien-être des enfants afin de favoriser les apprentissages et la motivation, le goût de l'effort
Choix d'un objectif opérationnels	Axe 3.1.1 - Etablir un diagnostic du climat scolaire de l'école
Choix d'un cadre de l'action	Axe 3.1.1.1 - développer un climat scolaire serein dans l'école
Nom et description de l'action	Mise en place d'un questionnaire à destination des enfants sur le climat scolaire avec analyse et restitution lors du conseil d'école
Cette action s'inscrit dans	le Parcours santé
Classes concernées	Toutes
Evaluation de l'action en fin d'année	

Sécurité :
Un exercice spécifique PPMS-RM (plan particulier de mise en sûreté risques majeurs) a été réalisé le 03/05/2021 de 9h30 à 10h00.
Lors de cet exercice, on simulait une inondation par crue du Cosson. Il était convenu que toutes les classes se confinent dans un lieu de rassemblement avant évacuation par car. Les conclusions de cet exercice sont les suivantes :

1. Le système d'alerte multi – tons n'est toujours pas fonctionnel bien qu'installé. L'alerte avec corne brume est toujours inadaptée et peu efficace ☞ finalisation de l'installation d'un système d'alerte spécifique indispensable.

Réponse <u>Mairie</u> : ça fonctionne mais le transfert sur le téléphone n'est pas activé (problème de carte sim), formation des enseignants à réaliser.

2. Certains élèves ont couru dans les escaliers. Certaines classes étaient très bruyantes ce qui ne pouvait pas leur permettre de bien entendre les consignes des enseignants. Une intervention de la directrice a eu lieu dans chaque classe à ce sujet.

Concernant la sécurisation de l'école, il avait été préconisé par l'adjudant-chef Dominique SARTON (Gendarmerie de Bracieux) de poser des filtres sur les fenêtres de plusieurs bâtiments pour permettre une évacuation plus discrète par l'arrière du bâtiment ou un confinement en cas d'agression. La municipalité a fait poser des filtres sur toutes les fenêtres de l'école (nouveau bâtiment, classe du rez-de-jardin, garderie) permettant de voir à l'extérieur sans être visibles. Mme PINSON remercie la Municipalité pour cet effort afin d'améliorer la sécurité de l'école.
La mairie a bénéficié d'une aide de l'Etat pour cette réalisation.

Mme PINSON rappelle qu'il existe à l'école un DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) qui recense les risques pour les enseignants à l'école. Il sera réactualisé en début d'année puisque certains enseignants voient leurs classes déménager.
Par ailleurs, Mme PINSON rappelle que le « registre santé et sécurité » est disponible dans son bureau. On peut y trouver les fiches RSST qui peuvent permettre aux professionnels de l'école ainsi qu'aux parents d'élèves de signaler tout problème ou risque qu'ils auraient pu constater afin que des mesures conservatoires puissent être prises et que la remédiation soit demandée, le cas échéant, auprès de la Mairie et/ou de l'Inspection de l'Education Nationale. A ce jour, aucune fiche n'a été remplie : aucun risque signalé.

<u>III- Travaux et demandes :</u>

1. Ménage pendant les vacances

Mme PINSON signale à Mme CAILLON que les enseignants seront en pré-rentrée les lundi 30/08, mardi 31/08 et mercredi 1er/09. Ils seront présents dans leurs classes pour travailler. Il est donc nécessaire de prévoir tous les travaux de ménage en dehors de ces dates.

2. Classe de Mme VISOMBLAIN :

Mme PINSON interroge la Mairie concernant le transfert de la classe de Mme VISOMBLAIN au rez-de-jardin. Elle précise que le déménagement ne peut être effectué par Mme VISOMBLAIN puisqu'elle n'est pas couverte au niveau des assurances pour assurer cela. A quelle date la Mairie aura-t-elle fait les transferts de mobilier et de matériel dans la classe pour que Mme VISOMBLAIN puisse s'organiser matériellement pour la rentrée ?

<u>Réponse de la Mairie</u> : la mairie propose de fournir des caisses à remplir, la mairie s'occupe de faire le transfert dans la nouvelle classe. Mme Visomblain souhaiterait avoir l'aide d'un employé communal le lundi 5 juillet. Les placards seront faits en juillet. Des clés supplémentaires sont à prévoir.

3. **Budgets**

Le budget que la Mairie attribue à l'école a été diminué en raison de la crise du Covid qui a contraint notre Mairie à des dépenses inhabituelles (papier essuie-mains en grande quantité, savon, gel hydroalcoolique, ménage supplémentaire..). Il est maintenant de 60 € (au lieu de 65 € auparavant) par enfant et par an incluant :

- Les fournitures scolaires
- Les livres, manuels et fichiers
- Le crédit BCD (livres et petites fournitures)
- Le petit équipement (poste radio, étagère,…)
- Les déplacements (hors piscine et ramassage scolaire)
- La pharmacie

4. **Travaux et demandes diverses :**

Certaines poubelles ont été changées dans la cour, mais il manque des couvercles.
L'électricité des toilettes de l'ancien bâtiment et dans la classe de Mr Bidault a été réparée.
Un jardin a été mis en place pour la classe de CP derrière le nouveau bâtiment. Les enseignantes de CP remercient la Mairie. Cependant, il est très difficile de l'arroser en l'absence de point d'eau à proximité. Que serait-il possible de mettre en place pour remédier à ce problème ?
Mr le Maire propose un réservoir d'eau branché sur une gouttière. Il existe aussi un robinet côté maternelle mais hors service actuellement.

Les demandes sont les suivantes :

- Installer un panneau indicateur pour l'école visible depuis la route de Chambord, dans les 2 sens (les pompiers et ambulanciers ne trouvent pas l'école en cas d'urgence, les remplaçants venant à l'école non plus…).
- Nettoyer les bouches de VMC.
- Il faut penser à renouveler les ordinateurs liés au TBI car ils commencent à montrer des signes de faiblesse au niveau notamment de la carte graphique. De même la mise à jour de la classe mobile (sous windows XP) est nécessaire.
- Installer un cache sur le digicode intérieur et trouver un moyen pour que les parents qui doivent sortir de l'école puissent le faire plus facilement (ils sont actuellement obligés de passer le bras à travers le portillon pour sonner « à l'aveugle » afin que les enseignants puissent débloquer la gâche)
- Dans l'ancien bâtiment, le chauffage par soufflerie ne chauffe pas mais il tourne. Il convient de le réparer pour qu'il chauffe.
- En mai, certaines journées ont été froides et dans l'ancien bâtiment, il n'y avait plus de chauffage. Est-il possible de le rallumer lorsque des périodes sont plus froides alors qu'il a été éteint. **Radiateur soufflant ?**
- Il arrive encore très souvent de manquer de savon et d'essuie-mains dans la classe de Mr Bidault.
- Il y a un néon à réparer dans la classe de CE2, un interrupteur dans la salle informatique.
- Une vitre est à changer dans la salle de sport. **Elle est arrivée et sera changée pendant les vacances.**
- Des plinthes décollées attendent d'être évacuées ou recollées dans le hall du vieux bâtiment. **Evacuation la semaine prochaine.**
- Le dévidoir des toilettes fille du nouveau bâtiment est cassé.

<u>IV-Questions diverses : néant</u>

La séance est levée à 19h30

La Présidente :
Madame PINSON

Les secrétaires :
Mme JANVIER, Messieurs BIDAULT et HENAULT